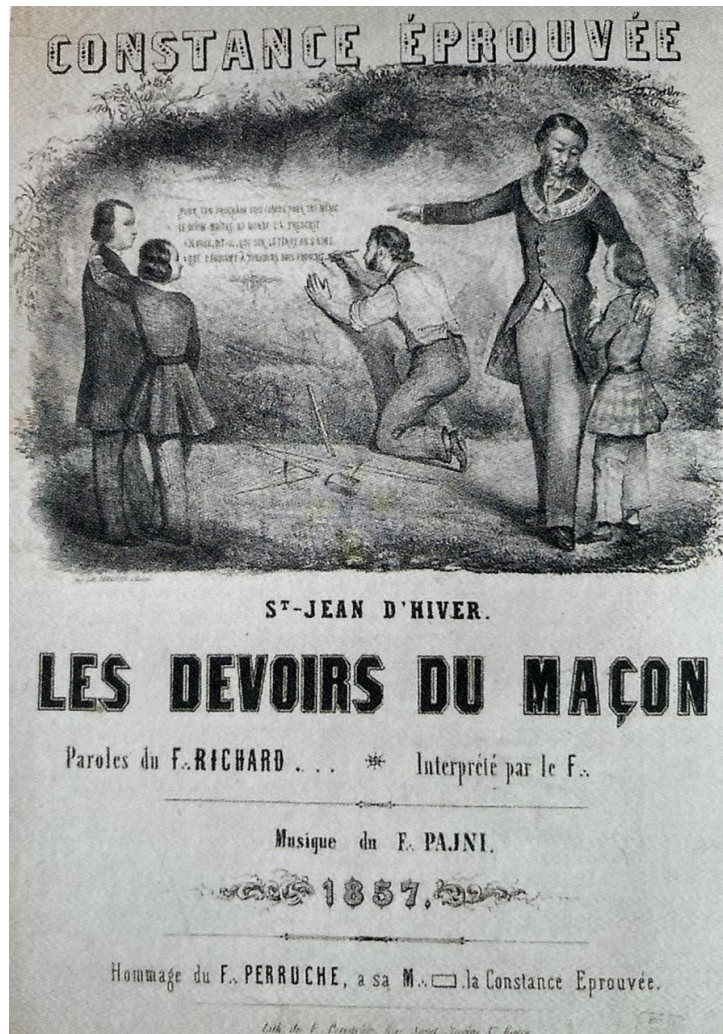


La franc-maçonnerie dans le quartier Saint-Nicaise

par Bertrand Rouziès



Les devoirs du maçon, lithographie illustrant la couverture d'une partition¹ écrite en 1857 par le frère Pajni, à l'occasion de la Saint-Jean d'hiver² de *La Constance éprouvée* :

*« Pour ton prochain sois comme pour toi-même,
Le divin Maître au monde l'a prescrit.
"Je veux, dit-il, que sur la Terre on s'aime,
Que l'égoïsme à toujours soit proscrit." »*

¹ *Catalogue du fonds maçonnique de la bibliothèque municipale de Rouen*, Christine Gaudin-Naslin avec la collaboration d'Éric Saunier, Publications de l'université de Rouen, 2001, p. 49.

² Fête située au carrefour des traditions païenne et chrétienne, la Saint-Jean d'hiver, placée sous le vocable de Jean l'Évangéliste, plus fidèle des compagnons du Christ, correspond au solstice d'hiver. Rappelons que la première grande loge maçonnique fut formée à Londres un 24 juin 1717, à la Saint-Jean d'été (solstice d'été), placée, elle, sous le vocable de saint Jean le Baptiste, précurseur du Christ.

Petite histoire de la franc-maçonnerie rouennaise jusqu'à la Seconde Guerre mondiale

La franc-maçonnerie est une société ou une amicale d'entraide et d'émulation intellectuelle ouverte à tous (elle est qualifiée de spéculative par contraste avec la maçonnerie opérative des bâtisseurs de cathédrales, dans la lignée de laquelle elle s'inscrit). Ce n'est pas une société secrète puisque ses statuts sont « avoués », ce qui permet à l'autorité politique d'exercer sur elle ses droits de surveillance. Si les premières loges³ sont apparues à la fin du XVII^e siècle en Angleterre, elles se structurent en grande loge (rassemblement de plusieurs loges) dans les années 1710-1720, sous la conduite de prêtres de différentes obédiences chrétiennes, dans le but de mettre un terme aux guerres civiles de religion qui ravageaient l'Europe depuis plusieurs siècles et empêchaient le progrès humain. La première loge maçonnique rouennaise, *L'Ardente amitié*, ouvrit en 1765, dans une cité qui n'avait pas été épargnée par les guerres de religion.

On l'a un peu oublié mais en 1562, la capitale de la Normandie, alors une des plus grandes villes du royaume de France, fut pendant quelques mois la plus grande ville protestante du



Siège de Rouen de 1562. Enluminure du manuscrit *Carmen de tristibus Galliae*, 1577. © Bibliothèque municipale de Lyon, ms. 0156, f^o 7

pays, après qu'un coup de main des réformés, très nombreux notamment dans les paroisses ouvrières, en eut chassé les élites catholiques. La plupart des mutilations de statues des façades des églises datent de ce moment, et non de la période révolutionnaire. Les soldats protestants tiraient en effet dessus à l'arquebuse, les considérant comme des marques d'idolâtrie. Le mobilier du culte souffrit aussi de cette vague iconoclaste. Deux pierres gravées de fondation (de messe) déposées en l'église Saint-Nicaise portent ainsi les traces d'un burinage méthodique de leurs inscriptions,

qui date probablement de cette époque. La reconquête rapide de la ville par les troupes royales catholiques, sous la conduite d'Antoine de Bourbon, qui firent brèche au niveau de la porte Saint-Hilaire, entraîna une reprise en main des âmes par les agents de la contre-réforme, formés à la fin du XVI^e siècle au Collège des jésuites, rue du Maulévrier, actuel lycée Corneille, dans le quartier Saint-Nicaise. Les protestants rouennais, persécutés à leur tour (près de 600 d'entre eux furent massacrés en 1572, peu après la Saint-Barthélemy parisienne), connurent un répit avec l'édit de Nantes (1598), sous le règne d'Henri IV. Ils purent continuer à pratiquer leur culte, mais hors de la ville, dans un grand temple à pans de bois en forme de dodécaèdre installé au Petit-Quevilly, rive gauche de la Seine. La révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV en 1685 raviva les persécutions et les conversions forcées. Le temple fut détruit et le protestantisme redevint clandestin jusqu'à l'édit de tolérance de 1787, sous Louis XVI, qui rendit une existence légale aux protestants et aux juifs.

³ De l'anglais *lodge*, « abri ». Une loge est « un groupement de maçons, venant d'horizons si possible différents (politiques, sociaux, confessionnels) ayant envie de réfléchir à comment construire un monde meilleur. Un vénérable la dirige, aidé par des officiers ayant chacun une fonction. Elle inclut trois grades : apprenti, compagnon, maître » (Hubert Grosdidier, *La Franc-Maçonnerie à Rouen, 1803-1918*, Rouen, Éditions des Falaises, p. 12).

À la veille de la Révolution, les négociants protestants, à Rouen et dans ses environs, sont à la pointe du développement de l'indiennage, dû notamment à la mise en œuvre, dans le faubourg Saint-Sever, du procédé de mordantage chimique (au « vitriol », nom d'alors de l'acide sulfurique) pour fixer les teintures. Toiles de coton peintes ou imprimées de couleurs vives très prisées, les indiennes étaient une des marchandises contre lesquelles étaient échangées les Noires esclavagisées, puisque Rouen était partie prenante de la traite transatlantique. C'est d'ailleurs, et non sans une certaine ironie de l'histoire, un indien protestant, [Abraham Frey](#), qui acheta rue de Joyeuse, après qu'elle eut été saisie comme bien national à la Révolution, l'ancienne Maison des Mathurins, ordre religieux dévoué depuis le Moyen Âge au rachat des... esclaves chrétiens en territoire musulman. C'est aussi dans l'ancienne église des Mathurins que les protestants rouennais ouvrirent leur premier temple du culte restauré. Rouen est donc, à plus d'un titre, une terre d'élection pour la franc-maçonnerie.

Le XIX^e siècle voit l'essor de la franc-maçonnerie rouennaise, sous les régimes impériaux, royaux et républicains. Son assise sociologique, élitiste jusqu'à la Révolution, s'élargit ensuite considérablement en même temps que de nouvelles loges apparaissent et que de nouvelles obédiences s'implantent. Parmi les éminents représentants de la maçonnerie rouennaise, on peut citer **François-Frédéric-Charles Dieutre** (1811-1896), maire de Rouen, le médecin et fondateur du muséum d'Histoire naturelle **Félix-Archimède Pouchet** (1800-1872) ou le préfet de la Seine-Inférieure **Ernest-Charles Hendlé** (1844-1900), grand défenseur de la laïcité et cible de violentes attaques parce que juif. Mais cela ne doit pas masquer le fait que sur les 3 236 francs-maçons ayant une profession à avoir fréquenté une loge rouennaise entre 1803 et 1918, une majorité (56 %) est issue de l'artisanat, du petit commerce, de la manufacture, de la fabrique (petit atelier), de l'ingénierie et du négoce, des petites et moyennes bourgeoisies, donc. L'élite politique et financière ne représente que 3,4 % du total⁴. La maçonnerie rouennaise, dominée par les loges du Grand Orient de France (GODF), est surtout marquée par son républicanisme. C'est une maçonnerie séculière, très investie dans des projets réformistes, et dont l'ambitieux programme global est « *l'amélioration matérielle et morale* », « *le perfectionnement intellectuel et social de l'humanité* ».

La franc-maçonnerie, société discrète et non secrète, à la sociologie diverse, sera surveillée par la police de tous les régimes, République comprise. C'est que la Révolution française, en 1789, a connu plusieurs répliques au siècle suivant, et que les maçons ont pris leur part des débats et des combats pour faire advenir les idéaux des Lumières, tangents aux leurs, jusqu'à la Commune de Paris, durant l'écrasement de laquelle des sections locales, en avril 1871, tentèrent en procession de s'interposer entre les belligérants pour mettre fin au bain de sang et convaincre Adolphe Thiers de négocier, ce que ce dernier refusa.

Au-delà des échanges intellectuels qu'elles organisaient régulièrement, les loges de Rouen, qui relevèrent longtemps exclusivement de l'obédience du GODF, étaient investies, dans cette grande cité ouvrière, dans des œuvres sociales méconnues et pionnières, à une époque où les aides sociales publiques (étatiques et municipales) étaient peu nombreuses et où l'instruction et la charité publiques étaient encore en grande partie entre les mains d'institutions religieuses catholiques hostiles à la République. La tension est permanente entre d'un côté la discrétion sur les opinions, propice à des échanges apaisés, et de l'autre

⁴ Hubert Grosdidier, *op. cit.*, p. 102.

l'engagement public, nécessaire à la transformation de la société. Ainsi, si le premier règlement (1818) de *La Persévérance couronnée* (GODF), installée en 1817, interdit dans ses travaux « *toutes manifestations d'opinion religieuse politique, tout entretien sur des matières civiles* », la loge s'implique dans la création d'une Caisse centrale de bienfaisance pour venir en aide aux maçons dans le besoin (sur le modèle de l'entraide ouvrière dans les anciens métiers), ainsi que de la crèche Saint-Jean, et participe à la distribution de récompenses aux ouvriers méritants. Même chose pour *La Constance* (GODF), devenue *La Constance éprouvée* en 1832. Dans son règlement de 1834, tout en disant se consacrer à la gloire du « *Grand Architecte de l'Univers* » (version maçonnique du « *Grand Horloger* » voltairien) et avoir pour principes l'exercice de la bienfaisance, l'étude de la morale, des sciences et des arts, et la pratique de toutes les vertus, la loge interdit toutes discussions civiles, politiques ou religieuses.

Un franc-maçon rouennais attachant : Théodore Lebreton (1803-1883)



Théodore Lebreton, dessin d'Eustache-Hyacinthe Langlois, frontispice des *Heures de repos d'un ouvrier*, Rouen, Legrand, 1838.

Fils d'un journalier imprimeur d'indiennes et d'une blanchisseuse, Théodore travailla à 7 ans comme apprenti dans une fabrique d'indiennes et apprit seul à lire et à écrire. Il commença à se distinguer comme chansonnier. Ses écrits (poèmes, comédies, vaudevilles) furent remarqués par la comédienne et poétesse autodidacte Marceline Desbordes-Valmore. En 1838, ses *Heures de repos d'un ouvrier* lui valurent les vifs encouragements de Chateaubriand, Lamartine et Hugo. Il devint sous-bibliothécaire à la Bibliothèque municipale (alors au second étage de l'hôtel de ville), comme garde de la collection Leber. En 1848, il fut élu à l'Assemblée constituante mais pas réélu à la législative. Membre de *La Persévérance couronnée*, il anima la revue mensuelle *La Fraternité*. Son nom fut donné à l'ancienne rue des Maîtresses, dans le quartier Saint-Nicaise, qui prolongeait la rue Saint-Nicaise au sud à l'intersection avec la rue Orbe. Ce n'est évidemment pas par hasard si au début du XX^e siècle les loges maçonniques rouennaises établirent leur grand temple à quelques mètres.

Cette tension n'est pas propre à la franc-maçonnerie, comme le rappelle l'historien Jean-Pierre Chaline : « *Les gestes philanthropiques sont généralement occasion d'ouverture sur l'extérieur et font apparaître ce dernier trait commun qu'est le contraste entre une vie cachée, ou du moins strictement réservée aux membres (ainsi dans les confréries religieuses, des exercices spirituels ; dans les sociétés de musique, des répétitions ; dans les sociétés savantes, des séances privées et du travail érudit) et, d'autre part, des moments d'ouverture, voire de représentation, qu'illustrent par exemple la procession, le concert, la séance publique de l'académie, etc.* »⁵

Néanmoins, à mesure que les idées républicaines progressent, s'affermissent, et que la menace d'un retour de bâton réactionnaire s'éloigne, la balance penche de plus en plus du côté de l'engagement. Même si la hiérarchie des obédiences a accompagné plutôt servilement, tout au long du siècle, les régimes qui se sont succédé, les loges ont formé une partie des cadres de la future III^e République. À Rouen, les loges du GODF ont même jeté une partie de leurs forces dans la révolution de 1848, sous la houlette des frères Deschamps,

⁵ Jean-Pierre Chaline, « La franc-maçonnerie comme forme de sociabilité », in *La Mémoire des francs-maçons*, dir. Christine Gaudin-Naslin, Publication de l'université de Rouen, Les Cahiers du GRHIS, n° 10, 1999, p. 15.

Desseaux, Delaporte, Delzeuze et Lebreton. Mais, passé l'enthousiasme consécutif à la chute de la Monarchie de Juillet⁶, leur républicanisme modéré allait se heurter à la révolution dans la révolution, et les dissensions internes entraînent un retrait des maçons les plus engagés⁷. Toutefois, le pli de l'ouverture au monde, et singulièrement au monde ouvrier, était pris, et s'il fallait retirer quelque chose de positif de cette II^e République éphémère que balaya le coup d'État de son président Louis-Napoléon Bonaparte, c'est l'abolition de la peine de mort pour raisons politiques.

À la lecture d'instructions « *confidentielles* » adressées le 5 novembre 1850 par la Direction des affaires générales du ministère de l'intérieur⁸ au maire de Rouen Ambroise Fleury (1789-1857), lui-même franc-maçon, on comprend 1) que la franc-maçonnerie, estimée pour ses œuvres de « *bienfaisance* », ne posait pas de problème aux autorités tant qu'elle ne se mêlait pas de politique ; 2) que son contrôle était d'abord un autocontrôle incombant au Grand-Orient, l'État ou le maire n'intervenant qu'en cas de défaillance de celui-ci et d'atteinte grave à l'ordre public :

« Il arrive quelquefois que des explications soient demandées sur la marche qu'il convient de suivre à l'égard des sociétés maçonniques qui viendraient à être signalées comme dangereuses. Je crois convenable de généraliser mes instructions.

La franc-maçonnerie qui existe en France depuis 1725⁹ compte dans son sein et à sa tête des personnages fort recommandables, et, d'après ses statuts, elle s'occupe spécialement d'œuvres de bienfaisance.

Cette institution s'est jusqu'ici maintenue et développée, sinon avec l'autorisation, du moins par la tolérance des divers Gouvernements qui se sont succédé, et les Loges maçonniques n'ont jamais été inquiétées dans leur existence, à moins qu'elles n'aient été signalées comme s'occupant, dans leurs réunions, de discussions politiques. Lorsqu'une Loge s'est trouvée dans ce cas, sur lequel la vigilance de l'autorité doit incessamment être éveillée, le Gouvernement, par l'intermédiaire du Grand-Orient, a fait retirer l'institution maçonnique à la Loge signalée et il l'a fait fermer.

Il conviendra de continuer à en agir ainsi. Lors donc que vous serez informé qu'une Loge s'occupe de menées ou de discussions politiques ou qu'elle constitue une réunion dangereuse pour l'ordre, vous m'adresserez un rapport circonstancié d'après lequel et suivant la gravité des faits constatés j'interviendrai pour que le Grand-Orient soit mis en demeure soit d'en prononcer la suspension provisoire, soit de lui retirer définitivement l'institution maçonnique.

⁶ Théodore Lebreton, dans « La Marseillaise des travailleurs » (*Revue de Rouen et de la Normandie*, vol. 16, 1848, p. 101), célèbre en ces termes l'exaltation des ouvriers : « *Quand, de sa veine prolétaire, / Le sang vient encore de jaillir, / Le fruit qu'il doit en recueillir / Croît et mûrit sur notre terre.* »

⁷ Voir Ritsu Motoike, « La franc-maçonnerie rouennaise et la révolution de 1848 », *Annales de Normandie*, 1986, 36-2, p. 143-158.

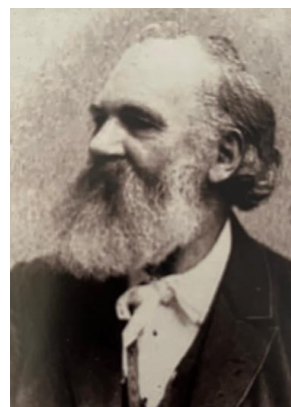
⁸ Une première version de ces instructions avait d'abord été envoyée le 30 octobre à tous les préfets par le ministre de l'intérieur Pierre Jules Baroche.

⁹ La première loge française dont l'histoire est documentée, constituée essentiellement par d'Irlandais et de partisans de la dynastie écossaise Stuart en exil (la France était, depuis la fin du XIII^e siècle et l'Auld Alliance, un soutien de l'indépendance écossaise face aux prétentions de la couronne anglaise), se réunit pour la première fois vers 1725 à Paris, rue des Boucheries, chez le traiteur anglais Barnabé Hute.

Toutefois, et dans des cas exceptionnels, si vous jugez que les réunions d'une Loge présentent un danger grave et qu'il y ait urgence, vous n'hésitez pas à la faire fermer provisoirement et à m'en référer.

J'ajouterai, M. le Maire (Sous-Préfet), que l'administration ne reconnaît une existence régulière qu'aux Loges qui sont placées sous l'obéissance du *rit français et écossais*, et du *Suprême Conseil*. Toute vente maçonnique qui ne se rattacherait pas directement à l'une ou l'autre de ces deux branches de la franc-maçonnerie devrait être assimilée aux Sociétés secrètes ordinaires, et les instructions qui précèdent ne leur seraient point applicables. »¹⁰

Après la chute du Second Empire, en 1870, les loges rouennaises, comme d'autres loges sur le territoire français, malgré des moyens et des relais infiniment moindres, continuèrent de concurrencer, sans chercher à les égaler, les œuvres religieuses sur leur terrain, dans les paroisses populaires, tout en préparant, sans prosélytisme mais avec constance, l'avènement d'une République sociale, à un moment où l'assise populaire de la République, rendue très fragile par l'anéantissement en 1871 de la Commune de Paris au nom... de la République, et alors que les royalistes et les bonapartistes étaient encore nombreux à l'Assemblée nationale, devait être consolidée. Un membre de la loge *La Vérité* (GODF), créée en 1835, est le célèbre courtier en liquidés socialiste **Charles Cord'homme** (1824-1906). Passé par le lycée de Rouen (actuel lycée Corneille), il est le grand-oncle de Guy de Maupassant, qui en a fait le modèle du Cornudet de *Boule de suif*, « *terreur des gens respectables* ». Moqué par Gustave Flaubert, qui le qualifiait, dans une lettre à sa nièce, de « *communal, communiste et commun* », Cord'homme s'opposa à Louis-Napoléon Bonaparte depuis son exil londonien, puis, revenu en France à la chute de l'Empire, devint conseiller général du canton de Saint-Sever et tenta en 1871 de soulever Rouen en faveur de la Commune de Paris. Condamné à deux ans de prison, il s'exila à nouveau, à Bruxelles cette fois, où il attendit cinq ans et l'amnistie pour regagner la France. Son socialisme se dilua ensuite dans le boulangisme, puis se noya dans la désillusion complète.



Charles Cord'homme.
© Coll. particulière



Médaille de la loge *La Persévérance couronnée*.
Inscription latine au revers : « *Post tenebras lux* » (« *Après les ténèbres la lumière* »).
© Coll. Jacques Tanguy

¹⁰ Archives départementales de Seine-Maritime (ADSM), 4M 2703.

Voici ce qu'on peut lire sur les quatre loges rouennaises du GODF dans une note fautive émise le 20 janvier 1874 par le commissariat central de police de l'hôtel de ville :

« Il existe à Rouen 4 loges maçonniques, les arts réunis, la persévérance éprouvée [*sic*], la Constance éprouvée, et la Vérité.

Les Vénérables sont MM. Dumas, hôtel de la Poste, Desseaux, Deschamps et Michel Durand.

Les réunions pour les 4 loges ont lieu rue des Carmes 20, à peu près tous les mois.

Les loges sont composées de commerçants, d'ouvriers-maîtres, et de quelques petits industriels, en général tous gens paisibles.

Les loges maçonniques de Rouen, comme toutes celles qui appartiennent au Grand Orient, ont des tendances républicaines assez accentuées mais leur propagande ne dépasse guère le seuil du temple. Elles n'ont d'ailleurs à Rouen aucune influence, et lorsque, par hasard, les francs-maçons assistent à l'inhumation d'un des leurs, ils ne recueillent qu'un succès de curiosité. »¹¹

À partir de 1879, les républicains tiennent l'Élysée, le gouvernement et les deux chambres, ce qui libère la parole maçonnique. En 1889, on compte en France 20 000 frères et une sœur en loge « buissonnière », Maria Deraismes. Dans ces années-là, les thèmes discutés dans les « tenues » (réunion) des loges annoncent la couleur : réforme et laïcisation de l'enseignement, cléricisme, relations entre l'Église et l'État ; sacralité du peuple souverain, du contrat social, du droit et du suffrage universel ; organisation de la défense nationale ; rôle social et moral des femmes, modernité des principes de 1789 ; positivisme, rationalisme et scientisme, problèmes de morale sociale¹². L'actualité se glisse parfois dans les débats. Ainsi, en mars 1917, lors d'une tenue de *La Constance éprouvée*, une réflexion est lancée sur l'organisation de la maçonnerie en cas de révolution du type de celle qui a éclaté en Russie. On discute également dans cette loge de la menace cléricale et de la diffusion des idées de l'Action française, organisation d'extrême droite violente, xénophobe, antisémite et antirépublicaine, dans l'armée, la presse et l'administration, ainsi que des contrefeux à leur opposer.

Aux quatre loges maçonniques du GODF qui ont survécu jusqu'à la fin du XIX^e siècle – celle des *Arts réunis*¹³ est mise en sommeil mais son chapitre¹⁴, appelé Chapitre de la vallée de Rouen, demeure, souché sur *La Persévérance couronnée* – s'ajoute en 1896 *Le Droit humain*, loge symbolique écossaise mixte de France, dont **Marie Béquet de Vienne** (1854-1913) est la

¹¹ ADSM, 4M 2703.

¹² Yves Hivert-Messeca, « République, centenaire de la Révolution et mythologie maçonnique », in *La Mémoire des francs-maçons*, op. cit., p. 63.

¹³ Cette loge, qui regroupait des musiciens du Théâtre des Arts, a peut-être donné son nom à une rue du faubourg Saint-Sever dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

¹⁴ Le chapitre est un groupe d'approfondissement de la première initiation après le grade de maître. À Rouen, les différents chapitres, souchés sur les loges de *La Parfaite égalité*, des *Arts réunis*, de *La Persévérance couronnée* et de *La Sincère amitié*, travaillaient au Rite français. Dans ce rite, « un chapitre travaille par ordre de 1 à 4. Les chapitres travaillent alternativement à l'un de ces quatre ordres. Un frère ayant atteint le 4^e ordre prend pour nom : Chevalier Rose-Croix » (Hubert Grosdidier, op. cit., p. 12).

première vénérable. L'obéissance maçonnique du Droit humain avait été fondée en 1893 par Maria Deraiques, journaliste et suffragette, militante pour les droits de l'enfant et le suffrage universel, et Georges Martin, médecin et membre de la gauche démocratique. La justice sociale est le but du Droit humain, qui entend faire sortir les femmes de la minorité où l'Église et le Code civil napoléonien les ont placées. Rappelons que la Constitution de la III^e République confirme la privation de droits politiques pour les femmes, mais que de timides progrès sont accomplis avant la fin du siècle, comme l'accès des femmes à l'université (1880), le rétablissement du divorce, pour faute uniquement (1884), la création du premier centre d'information et de vente de produits anticonceptionnels (1889) ou l'interdiction du travail de nuit pour toutes les femmes (1892). La loge rouennaise du *Droit humain* est anticléricale, ce qui occasionne des frictions avec les frères du GODF, mais elle n'interdit pas à ses membres d'avoir la foi. De tendance socialiste affirmée, elle promeut la libre-pensée, l'école laïque, et dénonce le nationalisme d'État alors que le pays se prépare à la revanche sur l'Allemagne. Pour nous aider à saisir son état d'esprit, voici un extrait du discours du frère Renaudel lors d'une tenue de 1900 :

« Eh bien, nous en avons assez, et c'est à vous, nos très chères sœurs, de secouer le joug honteux. Vos cerveaux sont de matière blanche et de matière grise comme les nôtres. Morphologiquement différentes de nous, vous n'en êtes pas moins nos égales, aussi bien qu'un grand est en droit l'égal d'un petit. À vous de revendiquer à votre tour, non seulement votre place au soleil, mais votre droit à la lutte contre les corbeaux sans sexe, voleurs de conscience. Le féminisme tuera le cléricisme. Ainsi pourra-t-on s'atteler en paix à l'examen des grands problèmes économiques dont la solution peut seule donner à la femme l'avenir auquel elle aspire et que nous voulons bien l'aider à préparer. »



Louis-Ernest Barrias, *Monument à Maria Deraiques*, square des Épinettes, Paris, XVII^e arr. CC BY-SA 3.0

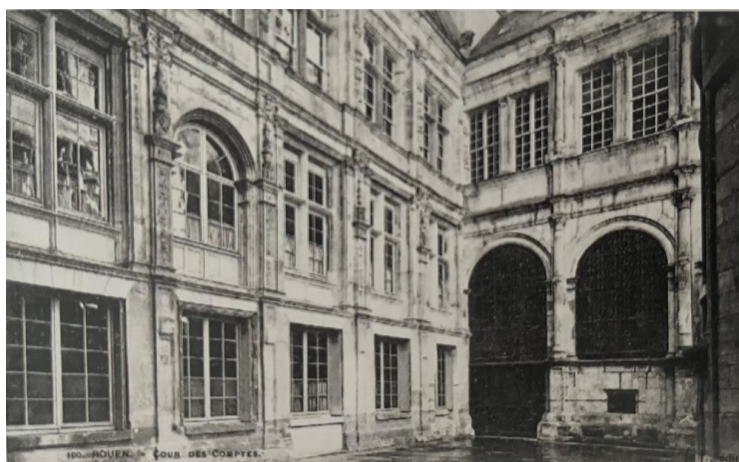
Enfin, en 1913, la Grande Loge de France (GLDF) s'installe à Rouen par essaimage d'une loge lilloise. Il s'agit de la loge n° 413 *La Fidélité normande*. L'un des fondateurs de cette loge est le docteur **Maurice Gallouen** (1879-1945), héros de la Première Guerre mondiale, décoré de la Croix de guerre et de la Légion d'honneur, surnommé le « médecin des pauvres ».



Maurice Gallouen. © Annie Vimont-Le Brozec

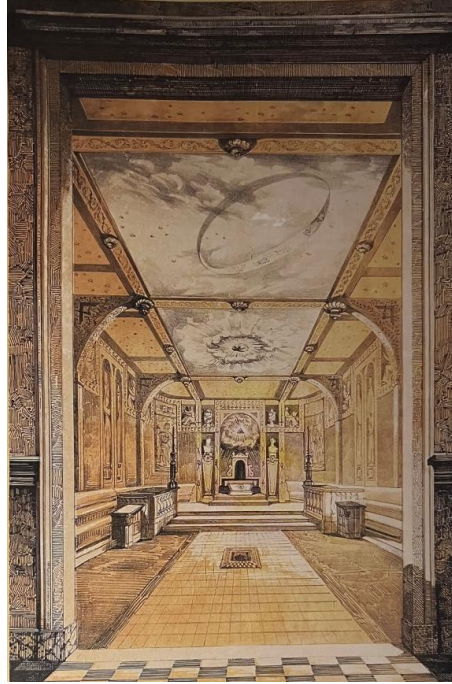
Maurice Gallouen démissionnera de *La Fidélité normande* en 1938, reprochant à certains maçons de « *se réfugier dans le Temple pour fuir les problèmes de l'heure* »¹⁵ (comprendre la montée du fascisme et les menaces de guerre). Durant la Seconde Guerre mondiale, Gallouen cache dans son cabinet médical, 53 rue Louis-Ricard, dans le quartier Beauvoisine, à deux pas de la garnison allemande logée au lycée Corneille, des réfugiés espagnols, des armes et du matériel pour la Résistance, décidément très active et audacieuse dans le secteur, si l'on pense au groupe de Raphaël Henning installé rue Poussin, dans le quartier Saint-Nicaise voisin, non loin de l'antenne de la Gestapo au collège Fontenelle. Arrêté en 1941 sur dénonciation, le médecin est déporté vers Oranienburg-Sachsenhausen, puis transféré au camp de concentration de Bergen-Belsen, en Basse-Saxe, où Anne Frank et sa sœur Margot sont internées. À la libération par les soldats britanniques et canadiens en avril 1945 de ce camp surpeuplé et affamé, il refuse, malgré son état, d'être évacué pour pouvoir soigner jusqu'au bout ses camarades prisonniers. Il y meurt du typhus peu de temps après.

Les adresses des loges maçonniques, qui du reste ne se cachent pas, sont bien connues des autorités au XIX^e et au XX^e siècle, et la tendance est alors au regroupement des loges. Celles du GODF (*Les Arts réunis*, *La Persévérance couronnée*, *La Constance éprouvée* et *La Vérité*), après avoir occupé un local situé probablement dans l'enclave Sainte-Marie, rue Beauvoisine, ont établi en 1841 leur temple 20 rue des Carmes, dans le magnifique hôtel Romé, ancienne Cour des comptes, aides et finances de Normandie, dont il ne subsiste plus que la façade d'une galerie, près du passage Georges-Lanfry. Ce temple était considéré comme un des plus beaux de France avec celui de Marseille. Les maçons du GODF devront le quitter en 1897, lorsque la ville, pour élargir la rue des Carmes aux abords de la cathédrale et construire l'immeuble des anciennes mutuelles, décidera de démolir cet ensemble exceptionnel. Ils déménageront 35 rue Saint-Éloi, puis, à la fin de la Première Guerre mondiale, 79 rue Orbe, dans le quartier Saint-Nicaise.



Ancienne Cour des comptes, 20 rue des Carmes, avant sa destruction. © Coll. Guy Pessiot

¹⁵ Hubert Grosdidier, *op. cit.*, p. 140.

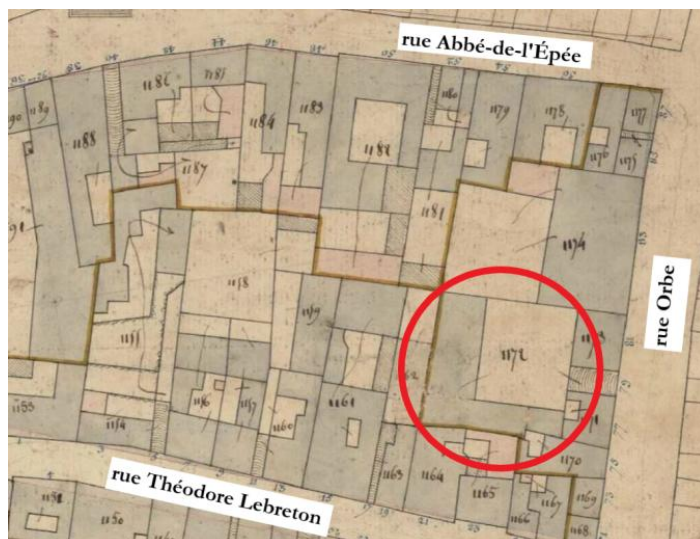


Vue intérieure du temple de *La Constance éprouvée*, 20 rue des Carmes, d'après des dessins du frère Lebrun, imprimée par le frère Perruche. Les fenêtres murées donnaient sur la rue des Carmes. © Coll. GODF, Croisset

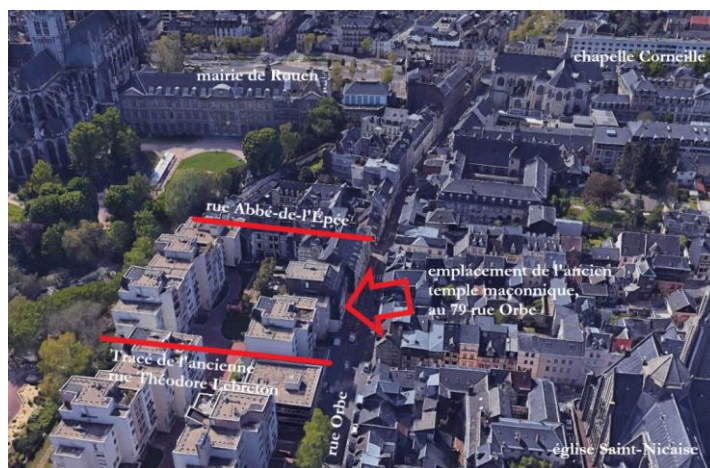
Le Droit humain, après avoir occupé plusieurs lieux à ses débuts, s'installe 9 rue des Capucins, puis rejoint la rue Orbe, comme la GLDF. La franc-maçonnerie rouennaise, loge mixte incluse, est donc rassemblée en un même temple œcuménique à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Après la Libération, le temple migrera rue Anatole-France, puis, en 1997, s'établira dans l'ancien hôtel de ville de Canteleu, à Croisset.



Ancien temple du *Droit humain*, 9 rue des Capucins



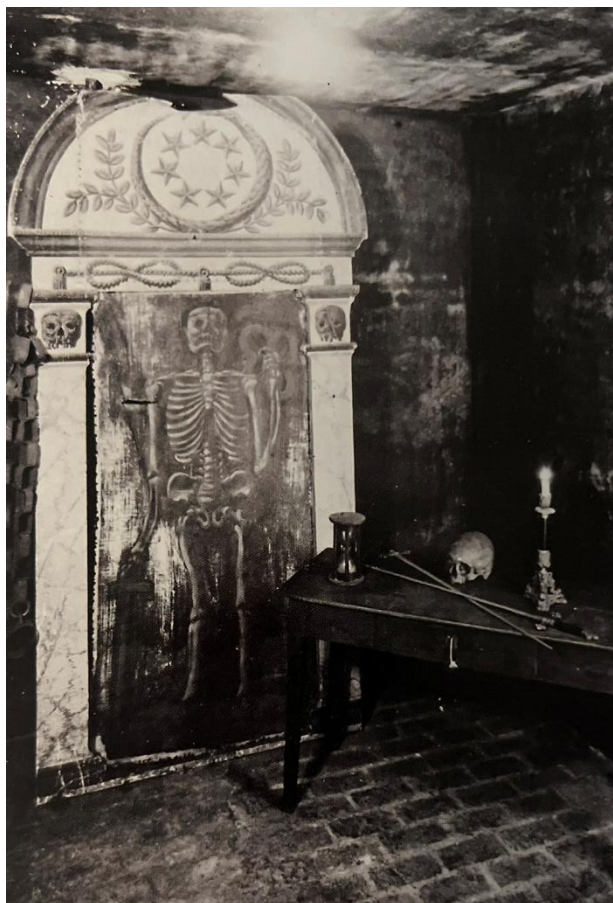
Emplacement du grand temple maçonnique 79 rue Orbe, cadastre napoléonien.



Situation actuelle



Salle du Chapitre du grand temple de la rue Orbe (*L'illustration*, 12 octobre 1940)



Très rare photographie (carte postale des années 1930) du cabinet de réflexion du grand temple de la rue Orbe. Le décor, reprenant le symbolisme traditionnel du *memento mori* et de la vanité, tel qu'on peut en retrouver des éléments dans les bas-reliefs de l'Aître Saint-Maclou, était destiné à impressionner. © Coll. P. Nouaud

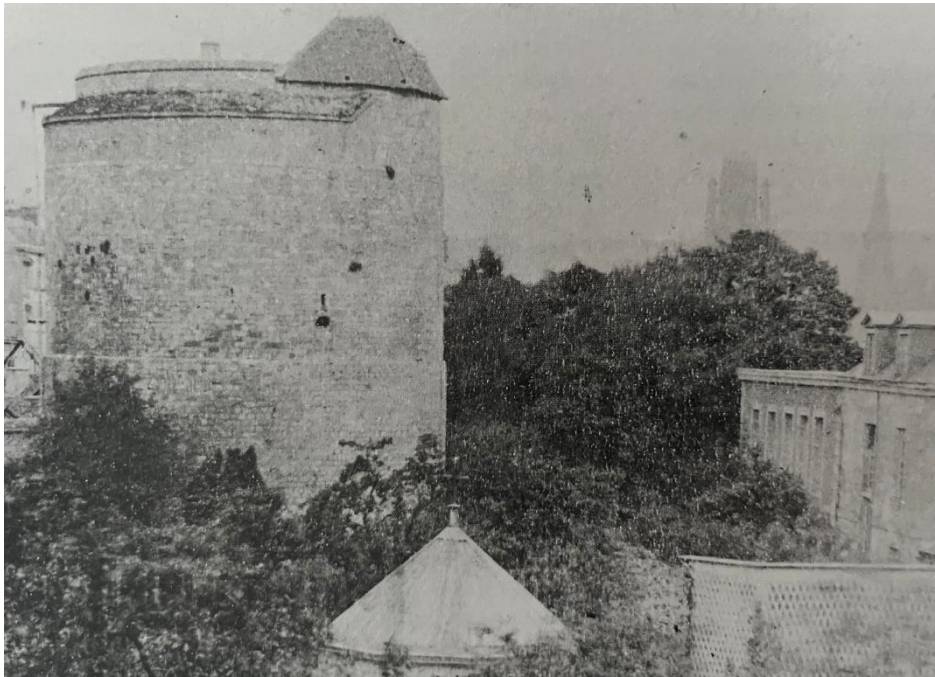
*
* *

Œuvres patrimoniales de la franc-maçonnerie rouennaise

Sur une idée et à l'initiative de la Société libre d'émulation, dont font partie de nombreux maçons, la ville de Rouen décide au début du XIX^e siècle de l'érection d'une statue en hommage au dramaturge Pierre Corneille sur le pont qui va porter son nom. L'œuvre est confiée à David d'Angers et les loges rouennaises contribuent à la souscription. Cette statue en bronze a échappé aux refontes de la Seconde Guerre mondiale ordonnées par les nazis et se dresse désormais sur le parvis du Théâtre des Arts.

C'est aussi en grande partie aux maçons rouennais que l'on doit le rachat et le sauvetage en 1867 de la tour Jeanne-d'Arc, ancienne maîtresse tour de la forteresse bâtie sous le règne de Philippe-Auguste, qui était alors propriété des sœurs ursulines installées là depuis 1809. La souscription nationale, lancée par la ville, était pilotée par le « Comité pour le rachat de la Tour Jeanne d'Arc et pour l'érection d'un monument en son honneur », dont le président n'était autre que **Frédéric Deschamps**, avocat, membre du conseil municipal de Rouen, membre du conseil général de Seine-Inférieure et vénérable de la loge *La Vérité* (GODF). La souscription, qu'abondent villes, loges et donateurs de toute la France, ouvriers lyonnais

inclus, remporte un vif succès, mais la ville de Rouen se désengage à la dernière minute et c'est l'État qui acquiert le monument à sa place, avant d'en céder la jouissance au département. La restauration qui s'ensuit est effectuée d'après les plans de Viollet-le-Duc.



Tour Jeanne d'Arc en 1865, dans le couvent des Ursulines, avant son rachat et sa restauration. © BMR, fonds Fortin

*
* *

Œuvres sociales de la franc-maçonnerie rouennaise

On ne peut comprendre l'atterrissage du grand temple maçonnique dans le quartier Saint-Nicaise, où se déployaient les œuvres chrétiennes depuis plusieurs siècles, sans avoir en tête les contributions des frères au progrès social tout au long du XIX^e siècle, en appui des principes révolutionnaires et républicains.

→ Caisse centrale de bienfaisance

Elle fut fondée en 1844 par *Les Arts réunis*, *La Persévérance couronnée*, *La Constance éprouvée* et *La Vérité*, à l'instar de la Maison de secours du GODF, pour venir en aide exclusivement aux maçons, veuves et enfants de maçons. Elle s'inspire des sociétés de secours mutuel (ancêtres des mutuelles), organisées par branche ou par métier. Le principe existait déjà du temps des corporations sous l'Ancien Régime. Les canuts lyonnais, moteurs par leurs mobilisations et révoltes, de l'amélioration de la condition ouvrière, l'avaient ressuscité et perfectionné en 1828, à travers la Société du devoir mutuel, avec un droit d'entrée fixé à 3 francs et une cotisation mensuelle de 1 franc. Les maçons suivaient évidemment de très près toutes ces innovations issues du génie populaire, susceptibles d'être acclimatées à leur fonctionnement interne et étendues à l'ensemble de la société.

→ Crèche Saint-Jean

La [crèche Saint-Jean](#), **première crèche rouennaise**, fut fondée par les maçons (des frères des différents ateliers du GODF) le 30 mai 1847 (les premiers enfants y entrèrent le 1^{er} juin). L'inauguration eut lieu en présence de représentants de la municipalité, de la Société libre d'émulation, des administrateurs du Bureau de bienfaisance, des ministres des cultes et des dames de charité du faubourg Saint-Sever. C'est le frère **Séraphin Besson**, de *La Persévérance couronnée*, qui en avait proposé l'idée. Installée d'abord 12 bis rue de la Pie-aux-Anglais, la crèche migra en 1876 rue d'Elbeuf, juste derrière la nouvelle église Saint-Sever (achevée en 1860). L'immeuble et ses dépendances avaient été acquis par le maçon **Félix-Célestin Depeaux**, industriel et philanthrope de *La Persévérance couronnée*. La crèche en devint propriétaire en 1891. L'ensemble consistait en une maison avec deux salles et cuisine au rez-de-chaussée, deux pièces au premier étage ainsi qu'au second avec vestibule, et enfin un grenier. Dans le jardin, se trouvaient un bûcher, une buanderie et un cabinet d'aisance.

Déclaré d'utilité publique en 1887, l'établissement était, dès sa fondation, ouvert aux enfants de la classe ouvrière. Son conseil d'administration était composé de frères de différentes loges rouennaises, son comité des dames directrices était constitué de nombre d'épouses de maçons. Au départ, c'est M^{me} Lethuillier qui en est sous-directrice rétribuée, puis lui succède M^{me} Théodore Lebreton, épouse de l'ouvrier-poète républicain, membre de *La Persévérance couronnée*.

L'origine des premières crèches rouennaises est rappelée dans [un article](#) du *Journal de Rouen* du 15 mars 1936. La première crèche française a été créée à Paris le 14 novembre 1844, dans le quartier de Chaillot, par **Firmin Marbeau**, adjoint au maire du 1^{er} arrondissement, avec le concours des Sœurs de la Sagesse.

La crèche maçonnique rouennaise a été fondée sur la base d'un rapport de mars 1847 de **Louis-Philippe Desseaux**, avocat, procureur général, député puis préfet de la Seine-Inférieure, membre de *La Persévérance couronnée*. Il s'agissait de « *diminuer la misère en augmentant la population, et de faire beaucoup de bien à peu de frais* »¹⁶. Et Desseaux de citer un extrait du *Manuel* de Marbeau : « *Que les crèches se multiplient, l'enfant du pauvre ne sera plus voué à la misère, la charité le réchauffera, le ranimera, le préservera du froid et de la faim, et Rachel consolée ne pleurera plus sur ses enfants ! Le pauvre bénira la main du riche bienfaisant ; le travail accroîtra la richesse publique ; la France, plus heureuse et plus riche, aura des travailleurs, des soldats plus nombreux et plus forts, et l'homme aura fait un pas de plus sur la terre promise de la charité !* »¹⁷



Louis-Philippe Desseaux, portrait peint par Pieters en 1855, parvis du temple de Croisset.

¹⁶ *Création d'une crèche dans la ville de Rouen. Rapport fait à la respectable loge La Persévérance couronnée dans sa séance du 3 mars 1847 par le frère Desseaux*, Rouen, Lecointe Frères, 1847, p. 1-2.

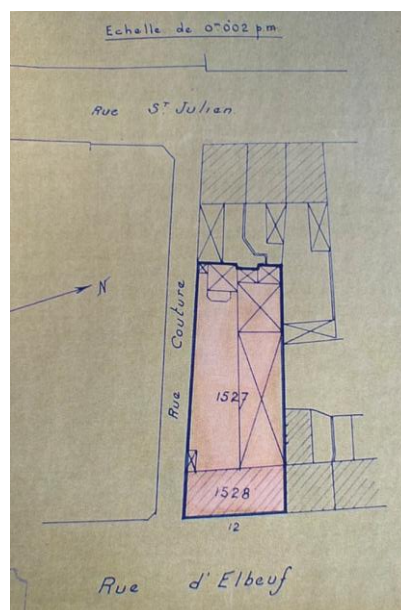
¹⁷ *Idem*, p. 2.

Au départ, la crèche disposait d'une vingtaine de berceaux, avec une possibilité d'extension à trente. Elle tirait ses ressources des ateliers, des cotisations des dames patronnesses (une centaine) et d'une loterie organisée par les dames directrices chaque hiver (tirage le 2^e dimanche de décembre). Les parents payaient 0,1 franc par journée. D'après un autre rapport du même Desseaux¹⁸, après six mois de fonctionnement, la crèche avait reçu 57 enfants de 55 familles différentes. 15 décès étaient à déplorer, un taux inférieur à la moyenne de population du même âge de l'époque. En 1851, la crèche comptait 30 berceaux et 7 lits de repos. Six docteurs en médecine étaient chargés à tour de rôle et par quinzaine du service de santé. En 1882, un compte rendu¹⁹ de Jules Godefroy, vénérable des *Arts réunis*, indique que l'établissement reçoit en moyenne de 35 à 40 enfants par jour et qu'il possède 36 berceaux et 6 lits de repos à deux places.

Le lendemain de l'inauguration de la crèche Saint-Jean, les milieux catholiques rouennais étaient conviés à l'ouverture et à la bénédiction de la crèche de Saint-Maclou et de Saint-Paul, 40 rue du Ruissel. Il y avait, dans l'offre d'aides sociales, une course entre maçons et catholiques. C'est le **docteur Auber**, ancien médecin militaire, habitant 30 rue des Champs, à la limite entre les quartiers Saint-Nicaise et Croix-de-Pierre, qui eut l'idée de cette fondation catholique et signa un bail de trois ans pour le 40 rue du Ruissel.

La crèche Saint-Jean est indiquée dans l'*Almanach* de Rouen de 1904 comme fondation maçonnique et les noms des membres de son comité d'administration et des dames inspectrices y sont précisés.

En 1918, le médecin militaire Adolphe Delmée, de *La Constance éprouvée*, propose d'agrandir l'œuvre de la crèche Saint-Jean en éduquant les mères sur les chapitres de l'hygiène et de la diététique, pour le bien des enfants confiés à la crèche. La création d'une maternité est même envisagée, mais son coût est dissuasif.



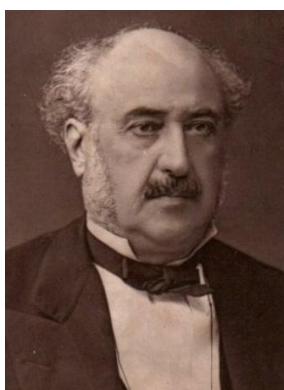
Situation cadastrale de la crèche Saint-Jean, 12 rue d'Elbeuf.
© Archives de la loge Constance-Persévérance-Vérité

¹⁸ BnF Baylot FM2 586.

¹⁹ BnF réserve FM2 107.

Devenue propriété de la ville à la fin des années 1930, la crèche Saint-Jean ferma définitivement ses portes le 8 décembre 1946, par décision de l'assemblée générale. Le bâtiment n'avait pas été entretenu par la municipalité et son mobilier et son matériel, probablement saisis au profit du Bureau de bienfaisance de la ville comme nombre de biens maçonniques sous l'Occupation, furent jugés irrécupérables.

→ Bibliothèque populaire de circulation de Rouen (BPCR)



Jules Simon (1814-1896), philosophe, ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts du premier gouvernement de la III^e République.

La seconde moitié du XIX^e siècle, avec les progrès de l'instruction, connaît un boom de fondations de bibliothèques « populaires » de toutes tailles en France, sur tout le territoire, en milieu urbain comme en milieu rural. Les autorités de la III^e République, qui encouragent l'élan, en surveillent étroitement le déploiement, le catalogue mis à jour des ouvrages devant être envoyé chaque année, autant que possible, à la préfecture, qui enregistre l'« esprit » (l'orientation politique) des organisations à l'origine de ces fondations, ainsi que leurs besoins. Les informations recueillies par la police sont ensuite transmises au ministère de l'instruction publique. La demande d'enquête a d'abord été formulée pour la première fois le 6 janvier 1873 par le ministre **Jules Simon** (l'inventeur du livret de famille), qui remarque que « *placées dans les villes, [ces bibliothèques] procurent aux travailleurs, aux ouvriers, d'honnêtes distractions ; [qu']elles contribuent à élever leur esprit, à les éloigner des plaisirs futiles ou dégradants, et surtout [qu']elles leur fournissent les moyens de développer leur instruction générale ou technique* »²⁰. Un an plus tard, une note confidentielle du 10 janvier 1874²¹, signée du vice-président du Conseil et ministre de l'intérieur **Albert de Broglie**, donne pour instruction au préfet de Seine-Inférieure (comme à tous les préfets de France) d'effectuer un contrôle annuel des établissements, car quelques-unes des sociétés qui les gèrent ont « *dévié de leur but* » et sont « *devenues des centres d'agitation et de propagande politique* », abusant « *de l'autorisation qu'elles [ont] obtenue pour répandre des publications dangereuses au point de vue de la morale et de l'ordre social* », l'une d'entre elles ayant même dû être dissoute.

Rouen a vu se multiplier les bibliothèques populaires. Il s'en crée une 3 rue Saint-Nicaise, signalée dans une note de police du 20 avril 1882²². Elle a été fondée vers 1876 dans un local « *pris à loyer* » par un comité de dames, sous le patronage de l'archevêque de Rouen Henri de Bonnechose. Il s'agit d'une succursale de la bibliothèque de Notre-Dame des bons livres, sise rue Thiers. Outre les ouvrages provenant de cette dernière, on y trouve des livres « *donnés par des personnes du quartier* ». « *Il y a peu de choix comme livres instructifs et par suite peu d'entrain pour les lecteurs* », qu'elle ne cherche pas particulièrement à attirer, précise la note. Quoique jugée « *antirépublicaine* » par une autre note du commissariat central²³ du 14 juin 1882 – le clergé local, tout dévoué aux pauvres qu'il est, n'est pas progressiste sur les plans politique et moral –, elle ne constitue cependant pas une menace,

²⁰ ADSM, fonds 4T14.

²¹ *Idem.*

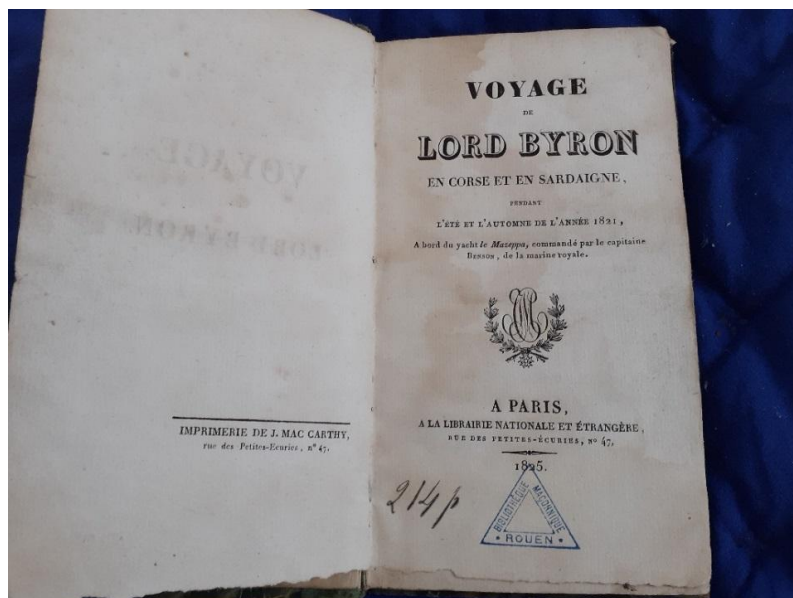
²² ADSM, fonds 4T20.

²³ *Idem.*

vu son insignifiance, aux yeux des autorités. Gérée par des « *dames connues pour leurs attaches cléricales* », la bibliothèque populaire de Saint-Nicaise compte entre 1 200 et 1 400 volumes, ouvre le jeudi et le dimanche et sa fréquentation se limite, pour l'essentiel, à un jeune public, à raison de 100 à 120 lecteurs par an.

Avec la bibliothèque populaire de circulation de Rouen (BPCR), on change de catégorie. Celle-ci est animée par une franc-maçonnerie dont les « *tendances sont favorables au gouvernement* », ainsi qu'on peut le lire dans une note du commissariat central²⁴ du 14 juin 1882. C'est la deuxième plus grosse bibliothèque rouennaise après la Bibliothèque municipale en termes de volumes disponibles et de fréquentation. Elle a une « *importance réelle* », précise la même note de police.

Voisine de la crèche, la BPCR fut fondée le 16 novembre 1865, « *avec le concours des propagateurs de l'instruction populaire* ». L'idée en revient à Émile Rondeaux, un rentier membre de *La Persévérance couronnée*, loge très impliquée sur ce sujet avec celle des *Arts réunis*. Sa succursale était 20 rue des Carmes, dans le temple du GODF, là même où les maçons se réunissaient chaque mois, d'après la note de police citée plus haut. Il s'agit d'une institution pionnière en France : c'est la **première bibliothèque de lecture publique au-dehors (d'emprunt seul) ouverte rive gauche à Rouen** (l'annexe de la Bibliothèque municipale à Saint-Sever n'ouvrit qu'en 1906, rue Tous-Vents). Dans le *Journal des initiés aux lois de la vie et de l'ordre universel* ([1^{er} septembre 1865](#)), on peut lire à ce propos : « *Le dévouement social de la Maçonnerie rouennaise vient d'ajouter une nouvelle institution à toutes celles qu'elle a fondées déjà. Une bibliothèque de circulation est un moyen bien efficace de progrès moral : puisse l'exemple de nos dévoués Frères de Rouen être imité dans tous les Ordres.* »



Exceptionnel ouvrage imprimé en 1825 portant le tampon de la bibliothèque populaire de circulation fondée par les maçons rouennais (Bibliothèque municipale de Rouen, don de Quentin Collette)

La BPCR était explicitement à destination des ouvriers du faubourg. Elle comptait 1 200 ouvrages à sa création. Un rapport de 1871, tirant un premier bilan après six années de

²⁴ *Idem.*

fonctionnement, indique que les lecteurs sont majoritairement des directeurs et des fonctionnaires, avec une cinquantaine de dames tout de même, ce qui montre que le public ouvrier visé n'était pas encore au rendez-vous. La 5^e année (1870), la majorité des emprunts (1 030) portait sur la catégorie « littérature, théâtre, romans », pour 83 lecteurs et lectrices.

D'après un autre rapport de 1885²⁵, le fonds accueillait alors 2 000 ouvrages, soit 2 700 volumes. Entre 1866 et 1885, 1 902 lecteurs et lectrices ont été comptabilisés, soit 95 par an en moyenne, dont 174 abonné-es. Les sorties de la catégorie « littérature, théâtre, romans », toujours la plus prisée, représentent un total de 35 633, celles de la catégorie « histoire, voyage », moitié moins. La majorité du lectorat se compose toujours de commerçants et de fonctionnaires (753), mais les ouvriers arrivent en seconde position (373), et les dames en troisième (230). Cette évolution, plus en conformité avec les objectifs premiers, est confirmée par une note de police du 20 avril 1882 : « *Le but poursuivi par les loges maçonniques en créant la bibliothèque rue d'Elbeuf a été de retenir les ouvriers chez eux et de les empêcher de fréquenter les cabarets. Le but que l'on cherchait à atteindre n'a réussi qu'en partie ; on remarque actuellement que le nombre de lecteurs augmente.* »²⁶ À noter également la présence de 18 écoliers.

Comité d'administration de la BPCR (1883)

Membres du bureau

Président : M. E. Lucas

Vice-président : M. Milsan

Secrétaire-trésorier : M. Jules Godefroy

Bibliothécaire honoraire : M. Théodore Lebreton

Bibliothécaire : M. Lanestre

Sous-bibliothécaire au local : M^{lle} Pillon

Membres du comité

MM. Bérenger, Bernard, Bourdin, Carpentier jeune, Dieutre (ancien maire de Rouen), Dubreuil (docteur), Dumarché, Guizy (Léon), Humbert, Lemol, J. Lesueur, Sannier.

Parmi les fondateurs et donateurs vivants en 1883, on trouve le ministre de l'instruction publique, le maire de Rouen, Charles Beuzeville, ex-rédacteur en chef du *Journal de Rouen*, la Bibliothèque nationale, la Bibliothèque Franklin, le *Chapitre des Arts réunis*, le *Conseil philosophique de la Vallée de Rouen*, M. Dieutre, ancien maire de Rouen, les écrivains (Émile) Erckmann et (Alexandre) Chatrian, Jean Macé (fondateur de la Ligue de l'enseignement en France, qui promeut une éducation gratuite, laïque et universelle ; maçon au GODF), M. Nétien (ancien maire de Rouen), M. Eugène Noël (conservateur de la Bibliothèque municipale), Jules Verne (écrivain) et Richard Waddington (député).

Parmi les fondateurs et donateurs décédés : M. Bachelet (conservateur de la Bibliothèque municipale), Louis Bouilhet (écrivain), Henry Brevière (ancien graveur de l'Imprimerie nationale), M. Crémieux (sénateur, ancien ministre), M. Littré (sénateur), le docteur F. A. Pouchet (directeur du muséum d'Histoire naturelle, professeur à l'École de médecine et à l'École des sciences).

²⁵ Hubert Grosdidier, *op. cit.*, p. 121.

²⁶ ADSM, fonds 4T20.

Un [fascicule de 1883 conservé à la BnF](#) qui la présente nous donne le règlement et le catalogue de la BPCR. Les recettes de l'institution proviennent à l'époque des cotisations des loges et chapitres, de la cotisation des lecteurs et lectrices (2 francs annuels et 1 franc pour les militaires) et des bénéfices des représentations théâtrales données au profit d'œuvres de bienfaisance, l'une en 1881, l'autre en 1883, au Théâtre La Fayette, avec la participation de Benoît Constant Coquelin aîné, de la Comédie-Française. Dix-sept ans après la fondation de la bibliothèque, la franc-maçonnerie rouennaise organise en sus des cours gratuits de mécanique élémentaire et de géométrie appliquée, dans le faubourg Saint-Sever, dans une salle de l'École d'apprentissage, 53 rue du Pré. Pour les suivre, il faut juste être muni d'une carte d'inscription.

La BPCR est indiquée dans l'*Almanach* de Rouen en 1904 comme fondation maçonnique et les noms des membres de son comité d'administration y sont précisés. Elle est alors ouverte tous les jours de 9 heures à 16 heures, les dimanches et les fêtes jusqu'à 10 heures du matin.

La BPCR disparaît en 1940, après soixante-quinze ans de bons et loyaux services. Son fonds est dispersé.

*
* *

Le traumatisme de la Seconde Guerre mondiale

Le rassemblement de toutes les obédiences rouennaises (GODF, GLDF, Droit humain) dans le grand temple de la rue Orbe à la fin de la Première Guerre mondiale inaugure une période de vents mauvais et de déclin. Dans les années 1920-1930, la franc-maçonnerie est la cible de l'extrême droite maurrassienne, de l'Église catholique et de la droite parlementaire. Elle est perçue comme « *l'ennemie du christianisme, antinationale par son cosmopolitisme, terre d'élection des juifs et des apatrides, médiocrement bourgeoise mais aussi faisant le lit du communisme, dangereuse par son caractère secret, facteur de corruption des mœurs et école d'arrivisme* »²⁷. Un gloubi-boulga qui continue, hélas, de faire florès. Éclaboussée directement ou indirectement par plusieurs scandales ([affaire des fiches](#), [affaire Stavisky](#)), rangée à longueur de libelle par l'Action française dans l'« *anti-France* » des « *États confédérés* », avec les juifs, les « *métèques* » et les protestants, elle accuse un recul et un vieillissement de ses effectifs. Les démissions se multiplient et les organisations de jeunesse républicaines, engagées dans la lutte frontale contre le fascisme, s'en détournent, la jugeant, comme certains maçons eux-mêmes du reste, élitaire et trop tiède, sur une ligne politique proche de celle des radicaux, qui devaient trahir le Front populaire et favoriser l'union des droites réactionnaires, fascinées par le nazisme et le fascisme.

La franc-maçonnerie rouennaise n'échappe pas à ce reflux, bien qu'elle continue de soutenir à travers ses œuvres sociales son combat républicain et tienne le terrain dans un quartier ouvrier longtemps laissé entre les mains des prêtres. Les « circonstances extraordinaires » affectent fort peu ses travaux, gouvernés par des principes de sérénité, et si, dans un

²⁷ André Combes, « Franc-maçonnerie et Résistance » : 1940-1945 », in *La Mémoire des francs-maçons, op. cit.*, p. 20.

compte rendu de 28 novembre 1938, on voit que les sujets du pacifisme et du bellicisme dans les rapports franco-allemands sont abordés, jusqu'à la dernière tenue de juin 1939, l'actualité n'apparaît plus dans les transcriptions du secrétaire. L'adresse et la composition de son temple sont connues. *Le Républicain normand* du [26 janvier 1936](#) souligne malicieusement que, par comparaison, les sections rouennaises de l'association fasciste des Croix-de-Feu sont peu enclines à donner leur propre adresse et mériteraient, à ce titre, d'être considérées comme relevant de ces « *sociétés secrètes* » dont la droite parlementaire, visant la franc-maçonnerie, réclame la dissolution.

C'est donc à cette maçonnerie républicaine à la parole discrète, sinon atone, en perte de vitesse et décrétée sans « *aucune influence* » dès le XIX^e siècle que la dictature²⁸ de l'État français du maréchal Pétain, après la défaite en 1940 face à l'Allemagne nazie, va s'attaquer, et singulièrement à ses œuvres sociales, finalement pas si inoffensives que cela pour un régime antirépublicain. Assez ironiquement, pensant peut-être être épargnés, les parlementaires maçons (119 députés, 75 sénateurs) avaient voté en majorité les pleins pouvoirs à Pétain. Pour protéger ses frères, « *quoique sans illusion* »²⁹, le président du conseil de l'ordre du GODF, Arthur Groussier, avait même devancé le décret de dissolution du 19 août visant son obédience et celle de la GLDF en écrivant dès le 7 août au maréchal Pétain que le GODF était d'ores et déjà dissous.

Après une première loi, le 13 août, signée du garde des Sceaux Raphaël Alibert et du ministre de l'intérieur Adrien Marquet, et inspirée de la législation portugaise, prononçant la dissolution des « *sociétés secrètes* » en général, les décrets de dissolution par obédience suivent, le 19 août, donc, pour le GODF et la GLDF, en novembre pour le Droit humain. Une instruction du 20 août oblige les fonctionnaires à déclarer sur l'honneur qu'ils n'ont jamais fait partie d'une société secrète ou qu'ils ont rompu toute attache avec celle-ci. Tout va ensuite très vite. Les maçons de la rue Orbe quittent précipitamment leur temple, laissant tout le mobilier, les habits rituels et une bonne partie de leurs archives, qui sont saisies (ailleurs, les maçons les cachent, voire les détruisent). Le zélé³⁰ préfet de Seine-Inférieure, **René Bouffet**, demande le 15 octobre au commissaire central de lui communiquer les noms des membres du conseil d'administration de trois institutions maçonniques rouennaises à vocation sociale, la Caisse centrale de bienfaisance maçonnique, la bibliothèque populaire de circulation et la crèche Saint-Jean. Le commissaire central ne s'exécute que le 29 octobre, précisant qu'un seul conseil d'administration gère les trois organismes, dont il nomme les membres. La franc-maçonnerie rouennaise ne se dissimulait pas. L'adresse de ses loges, rassemblées dans le quartier Saint-Nicaise, était connue et les fascicules et revues maçonniques renseignaient sur leurs figures les plus éminentes. Cette société, visible par ses engagements anciens et ses œuvres, n'avait donc absolument rien de secret, ses principes et valeurs étaient connus, et sa part ésotérique (corpus hermétique et rituels initiatiques) faisait déjà l'objet, à cette date, d'une abondante littérature consultable par les curieux

²⁸ L'État français, qui succède à la III^e République, même si les documents administratifs à en-tête de la République continuent quelque temps à être utilisés, est complètement à la main du maréchal Pétain, qui dispose de pouvoirs personnels exorbitants, législatifs et exécutifs. Il s'agit donc plus d'une dictature que d'un État autoritaire. Voir, sur cette question du régime, le tout récent ouvrage collectif dirigé par l'historien Laurent Joly (CNRS) *Vichy. Histoire d'une dictature, 1940-1944* (Tallandier, 2025).

²⁹ *Idem*, p. 21.

³⁰ Un zèle que n'ont pas déployé tous les préfets. Ainsi de Jean Moulin, qui sert quelques mois comme préfet de l'État français, avant d'être révoqué en novembre 1940 et de passer à la Résistance.

désireux d'aller au-delà des fantasmes fictionnels et des marronniers de la presse de droite et d'extrême droite.

Le 5 novembre de la même année, le procureur de la République, en application des dispositions de la loi du 13 août 1940 et du décret du 19 août, demande au président du tribunal de première instance de Rouen de « *désigner un séquestre liquidateur aux fins d'appréhension et de liquidation des biens mobiliers et immobiliers de toute nature appartenant aux dits organismes dans l'arrondissement judiciaire de Rouen y compris les arrondissements de Dieppe et de Neufchâtel* ». Le jour même, le président du tribunal nomme M. Chevais, inspecteur principal des domaines à Rouen, comme séquestre liquidateur. Les agents de la force publique, le commissaire central et tous les commissaires des arrondissements de Rouen, de Dieppe et de Neufchâtel devront assister le liquidateur dans ses opérations d'inventaire.



De gauche à droite, le préfet René Bouffet, le maire de Rouen Maurice Poissant, seul adjoint resté rive droite à l'arrivée des Allemands et nommé par eux à ce poste, ancien maçon qui finira déporté, et M^{gr} Petit de Julleville, archevêque de Rouen, dont les armoiries sont portées par un des anges du clocher de l'église Saint-Nicaise, et qui prit toujours soin de garder ses distances avec l'occupant. Photo prise le 28 janvier 1941, à l'hôtel de ville. © Coll. Guy Pessiot

Au même titre que les Français juifs, les maçons sont pourchassés dans l'administration, à l'instar des éléments républicains progressistes de gauche ou soupçonnés de sympathies gaullistes. La purge est particulièrement importante dans les services de la préfecture. Une loi du 11 août 1941 interdit aux dignitaires maçons l'accès et l'exercice des fonctions et mandats listés à l'article 2 de la loi du 2 juin 1941 portant statut des juifs. En décembre 1941, 1 200 fonctionnaires auraient été révoqués. 18 000 noms de maçons avaient paru au *Journal officiel*, ensuite reproduits et livrés en pâture, par département, dans les feuilles collaborationnistes, comme le *Journal de Rouen*, mais beaucoup étaient déjà morts, les listes courant de 1920 à 1940.

En décembre 1941, avec l'aval des autorités allemandes, **Jean Marquès-Rivière** (1903-2000), orientaliste rallié au fascisme et ancien maçon, par ailleurs directeur adjoint du Service des sociétés secrètes (SSS) en zone occupée, installé dans l'ancien siège du Grand Orient de France rue Cadet, à Paris, réquisitionna la « *maison secrète* » (ou « *maison mystérieuse* ») de

la rue Orbe pour y accueillir l'exposition antimaçonnique intitulée « La Franc-Maçonnerie fossoyeuse de la paix ». L'inauguration eut lieu le 8 décembre, en présence de Marquès-Rivière³¹. Le maire de Rouen de l'époque, **Maurice Poissant**, ancien franc-maçon (loge de *La Vérité*), qui fut plus tard déporté, bouda le vernissage. Ce fut son premier acte de résistance.

Marquès-Rivière a rédigé le « Guide du visiteur ». On peut lire dans ce dernier que l'exposition a « *pour but de montrer à tous les Français qui veulent savoir et juger comment fonctionnait la maçonnerie quels étaient les fameux temples mystérieux où se réunissaient les francs-maçons des principales villes de France, ainsi que les documents secrets émanés du Grand Orient et de la Grande Loge de France, et qui dictaient les ordres de la maçonnerie aux gouvernements fantoches de la III^e République* » ; ou encore d'éclairer « *l'influence prépondérante de la maçonnerie internationale et principalement de la maçonnerie anglo-américaine sur la politique française* ». Le visiteur, au regard du « *nombre des juifs influents qui manœuvraient dans les loges et que l'on voyait à la tête des organismes économiques tout-puissants, reliés ainsi directement à la maçonnerie* », ne pouvait que conclure à la « *collusion judaïco-anglaise et bolchevique pour la domination du monde* ».



Exposition antimaçonnique de Rouen, « Guide du visiteur », 1941 (ADSM).

Grâce à ce guide, on cerne mieux la disposition des lieux, dont l'aménagement original a pu être modifié pour appuyer le propos de l'exposition.

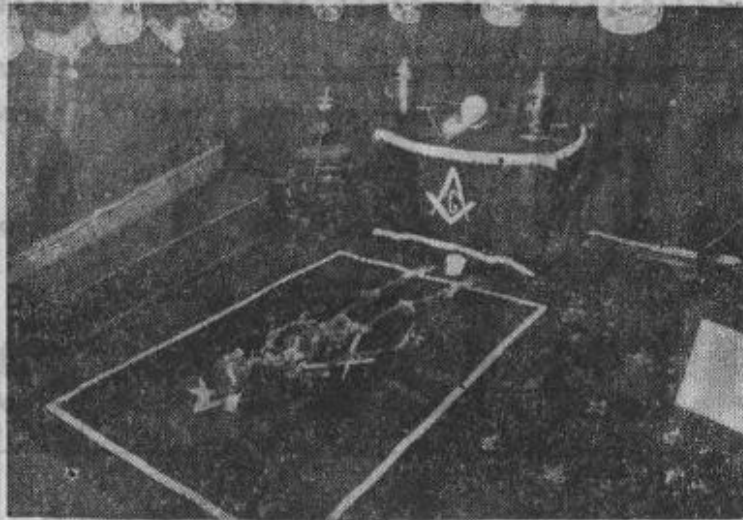
Après avoir franchi la porte d'entrée de l'immeuble, on pénétrait dans une cour, puis on montait l'escalier conduisant au temple du premier étage. Après quelques marches, sur la droite, deux petites pièces, dont une, entièrement peinte en noir, était le cabinet de réflexion. Dedans, à côté d'un cercueil, une chaise, une petite table avec un crâne, des ossements, un squelette, des « *inscriptions tristes et graves* » sur les murs.

En reprenant l'escalier, on aboutissait au palier du premier étage. En tournant à gauche, on traversait un vestibule, puis, sur la droite, on entrait dans le grand temple bleu où se déroulaient les passages au grade supérieur, du premier degré (apprenti) au troisième (maître), en passant par le deuxième (compagnon). Des bannières datées selon le calendrier juif et des portraits de maçons rouennais constituaient la décoration. Si l'on reprenait le couloir, en tournant de nouveau à droite, on arrivait dans une autre grande salle sans fenêtres tendue de rideaux noirs. On trouvait au fond une chambre aménagée en loge d'initiation du troisième degré et devant, au milieu de la pièce, un squelette « *représentant le fondateur supposé de la franc-maçonnerie, le juif Hiram, que la légende maçonnique déclare avoir été assassiné quand il construisait le temple de Salomon* », et à côté du squelette, un « *cercueil dans lequel on couchait le candidat à ce degré* ». Passé cette salle, on pénétrait dans une nouvelle grande pièce avec des tableaux montrant l'organisation de la franc-maçonnerie.

³¹ Voir *Journal de Rouen* du 9 décembre 1941, p. 2.

Par une porte au fond, on empruntait un escalier étroit qui ramenait au premier palier, puis on gagnait par l'escalier principal le deuxième étage, où se trouvait la grande loge du 18^e degré (Rose-Croix), décorée de symboles chrétiens. En redescendant au premier palier et en prenant à droite, on entrait dans la salle du musée maçonnique.

L'Exposition maçonnique a été ouverte hier



(Photo Journal de Rouen.)

La grande salle de la loge de la rue Orbe

« S'il est indispensable de prendre très au sérieux le gigantesque complot que la Franc-Maçonnerie a tramé depuis plus de deux siècles contre la France, il n'est pas interdit de se divertir du rituel maçonnique. La Franc-Maçonnerie était criminelle, mais elle était encore plus burlesque que criminelle, ce qui n'est pas peu dire. M. Jean Marquès-Rivière nous en apporte la démonstration en dévoilant pour la première fois le détail des initiations aux différents échelons de la secte. Le secret de ces rites avait été jalousement gardé et certaines « révélations » fabriquées par des écrivains sans scrupules avaient créé une déplorable confusion. C'est seulement depuis que les documents des Loges ont été saisis, sur l'ordre du Maréchal Pétain, que l'on peut étudier sérieusement les clowneries des « Princes de Jérusalem » et autres « Chevaliers Kadosch ». M. Marquès-Rivière, qui était avant la guerre un « technicien » des sociétés secrètes,

le Royal Secret. Il y a parfaitement réussi ».

C'est en ces termes que dans le dernier numéro de *Je Suis Partout*, P. A. C. rendait compte du dernier livre de M. Jean Marquès-Rivière : *Les rituels secrets de la Franc-Maçonnerie*.

On ne saurait mieux présenter au public l'organisateur de l'exposition antimaçonnique de Rouen. Celle-ci offre des conditions d'authenticité indiscutables, puisqu'elle est installée dans le cadre même des loges rouennaises, au n° 79 de la rue Orbe.

L'inauguration de la « maison secrète » de Rouen a eu lieu hier matin.

M. Marquès-Rivière était entouré de :

MM. de Verbizier, chef de cabinet du Préfet; Roger Lemoine, adjoint, délégué du maire de Rouen, excusé; Aubin et Beaujart, adjoints; Georges Emo, adjoint et conseiller général;

M. le Feldkommandant et de nombreux officiers de l'armée d'occupation.

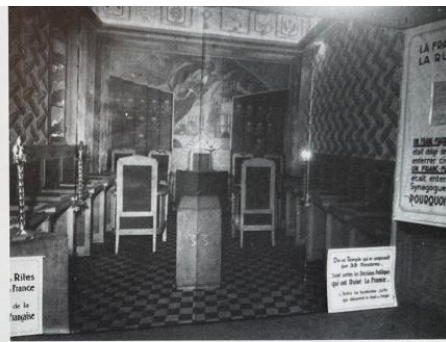
L'exposition est ouverte sans interruption chaque jour, de 10 à 18 heures.



Affiche de l'exposition antimaçonnique à Rouen.
© Archives nationales, catalogue de l'exposition « La Collaboration »



N° 1464/R. EUDE



N° 1466/R. EUDE



Photos de l'exposition antimaçonnique. © Guy Pessiot



Autre affiche de l'exposition antimaçonnique. © Guy Pessiot

Au vrai, cette exposition, organisée par **Jacques Bouly de Lesdain** (1880-1975), rédacteur politique de *L'Illustration* à partir de décembre 1940, avait été inaugurée à l'origine au Petit Palais, à Paris, en octobre 1940, sous le titre « La Maçonnerie dévoilée ». D'après *Le Matin* (13 octobre 1940), 10 000 visiteurs et visiteuses s'y étaient alors pressés dès le premier jour. Selon ce journal, les tentures noires qu'on y voyait, qui servaient aux réunions des grands initiés, provenaient du temple de Rouen. L'affluence très nombreuse (près d'un million de personnes) avait décidé de son itinérance. Outre Rouen, l'exposition se déplaça à Bordeaux, Lille, Nancy et Berlin, son terminus. L'entreprise, à grand spectacle, usait de montages amalgamant maçons, juifs, communistes et même gaullistes, accusés de tous les maux, et notamment d'avoir été les artisans de la défaite face à l'Allemagne.

Lorgnant sur le succès de l'exposition au Petit Palais, le *Journal de Rouen*, devenu localement le principal organe de presse de la collaboration, organisa la sienne en novembre 1940³², dans la grande vitrine de son hall, avec des pièces (insignes, médailles, jetons, épée, tabliers, diplômes...) des loges rouennaises et havraise fournies par des collectionneurs locaux. Un agrandissement de la vue intérieure de la loge de Rouen publiée dans *L'Illustration* complétait le dispositif.

³² Voir *Journal de Rouen*, 20 novembre, p. 2.

DANS NOTRE HALL

Documents maçonniques rouennais et havrais

L'obligeance de quelques collectionneurs rouennais a permis de réunir pour quelques jours, dans la grande vitrine du hall du *Journal de Rouen*, divers insignes, diplômes et médailles maçonniques. On y a joint un magnifique agrandissement de la vue intérieure de la Loge de Rouen, exécuté dans les ateliers de l'*Illustration*.

Le cordon soie bleu ciel, aux broderies d'or et d'argent de compagnon, ensemble bien modeste si on le compare au cordon de maître. Ici, la soie de même nuance est bordée de rouge et ornée de riches broderies d'or et d'argent et de soies incrustées rouges et noires et le cordon se termine par un bijou de cuivre doré composé de l'équerre, du compas et de l'étoile symboliques. Une épée de loge à la lame d'acier « flamboyante », finement damasquinée, est là, sortie du fourreau de cuir brun.

De même le tablier d'apprenti en peau blanche immaculée paraît fort simple auprès du tablier de maître dont la peau d'agneau a reçu l'impression d'une gravure ancienne, habilement colorisée à la main. Une bordure rouge en rehaussait encore l'éclat.

Un diplôme de compagnon a été délivré par la Loge rouennaise *La Vérité* en l'an 5846 (1846); un autre, imprimé en bleu, par une autre Loge de Rouen, *La Constance éprouvée*, en 1865; un troisième, daté de Paris, 5829, émane du Conseil des Grands Chevaliers élus Kadosh des sept Ecossais réunis, c'est un diplôme de chevalier Kadosh du 30^e degré. Tous ces diplômes, ornés de gravures emblématiques, sont imprimés sur parchemin.

Sous l'apparence d'un livre relié en chagrin brun, avec deux fermoirs dorés, comme un gros parolssien, voici une boîte permettant de serrer insignes et rubans pour se rendre à la Loge. La fausse reliure porte d'ailleurs, entre deux nerfs, le titre du prétendu volume : « Nécessaire maçonnique ».

Deux petits livrets l'encadrent : ce sont les *Instructions pour les grades symboliques d'apprenti et de compagnon du Rit* (sic) moderne, imprimées l'une en 1842, l'autre en 1840, à Paris, chez Teissier et Schmidt, successeurs de Michelet, fabricants de décorations maçonniques et de broderie civile et militaire, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 47.

Les petits jetons de bronze ou d'argent aux reliefs symboliques rappellent six Loges de Rouen : *La Parfaite Egalité*, fondée en 1786; *Les Arts réunis*, en 1807; *La Persévérance couronnée*, en 1817; *La Sincère Amitié*, en 1822; *La Constance éprouvée*, en 1823, et *La Vérité*, en 1834.

Le Havre est représenté par des jetons des Loges *L'Aménité*, fondée en 1774; *Les Trois H. : (l'harmonie, l'honneur et l'humanité)* fondée en 1793, et *l'Olivier Ecossais*, fondé en 1829, à Ingouville, ainsi que par le jeton frappé en 1862 pour l'inauguration du temple unique de la maçonnerie havraise.

A ces jetons normands on a joint trois jetons parisiens, un jeton de *La Parfaite Union* de Douai (1802) et un jeton américain *The Odd Fellows* de Delaware. Les jetons parisiens datent de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ce sont ceux des Loges du *Point Parfait* (1780), de *Saint-Auguste de la Parfaite Intelligence* (1789) et des *Amis réunis* (sans date).

Bien loin de pouvoir être comparée à l'importante exposition qui a obtenu tant de succès à Paris, notre petite exposition rouennaise retiendra cependant l'attention de nos concitoyens, d'autant plus qu'il s'agit surtout de documents locaux.

R. R. V.

Après sa nomination par Pétain comme président du Conseil en 1942, **Pierre Laval**, soucieux de se ménager une porte de sortie, envisagea un rétablissement de la République. Aussi accorda-t-il des dérogations pour service rendu à la Révolution nationale à des fonctionnaires anciens maçons révoqués. Si quelques maçons trahirent leur serment pour servir Vichy, bien peu collaborèrent activement. Les autres firent retraite ou rejoignirent la Résistance, mais leurs actions, par sécurité, se firent en dehors des loges. C'est d'ailleurs à un maçon antillais, Félix Éboué, que de Gaulle doit le ralliement d'un premier territoire à la France libre³³.

³³ André Combes, *art. cit.*, p. 32.

Le 11 avril 1944, l'**abbé Bernard Daubeuf**, fondateur de l'Entraide Sainte-Marie, obtint de la ville de Rouen l'autorisation d'installer au 79 rue Orbe un foyer pour les femmes de prisonniers, déportés et requis du quartier Saint-Vivien³⁴, mais les bombardements alliés du 19 entraînèrent un changement de destination et, avec l'accord du maire René Stackler et l'assistance du Secours national, une centaine de lits destinés aux sinistré-es y furent dressés. 98 700 repas y furent servis jusqu'en 1945³⁵.

Après le déménagement en 1947 au 20 rue de Joyeuse de l'Entraide Sainte-Marie, le temple maçonnique rouvrit, mais le traumatisme d'avoir été détourné pour la propagande de Vichy était insurmontable et son activité fut réduite. Les trois principales anciennes loges du GODF avaient fusionné en une seule en 1945 (*Constance-Persévérance-Vérité*). Les effectifs avaient fondu, avec une quarantaine de frères seulement prêts à se réinvestir. Sous l'Occupation, sur l'ensemble du territoire français, selon une estimation, 6 000 frères auraient été inquiétés, 989 déportés, 545 auraient été fusillés ou seraient morts en déportation, sans qu'on ait le chiffre de ceux tombés les armes à la main³⁶.

Le temple maçonnique de la rue Orbe ferma définitivement en 1966, peu de temps avant la destruction de l'îlot B, pour s'installer dans un autre quartier. Si les idéaux demeurèrent inchangés – recherche de la vérité, quête philosophique et élaboration d'un monde meilleur –, le temps de l'action sociale ayant pignon sur rue, pour la franc-maçonnerie rouennaise, était révolu.

Malgré l'ignominie des délires collaborationnistes, la presse d'après-guerre continua de faire de la franc-maçonnerie un de ses marronniers favoris et d'alimenter la boîte à fantômes. L'un des deux architectes de la reconstruction de l'église Saint-Nicaise, Pierre Chirol, « *MRP*³⁷ *bon teint* » comme le qualifie Jean-Pierre Chaline, passa ainsi, à sa mort, pour un franc-maçon, les instruments de son métier, gravés sur sa tombe, ayant été pris pour des signes d'appartenance à quelque loge secrète³⁸ ...

*Un dossier de La Boise de Saint-Nicaise.
L'auteur interdit à l'IA de s'entraîner sur ce contenu.*

³⁴ Lettre du 24 septembre 1946 de l'abbé Daubeuf au préfet de Seine-Inférieure, 2 p., dact., ESM (archives privées).

³⁵ Chronologie de l'Entraide Sainte-Marie, 1943-1971, s. d., 2 p., dact., ESM (archives privées).

³⁶ André Combes, *art. cit.*, p. 33.

³⁷ Mouvement républicain populaire : parti chrétien-démocrate, centriste et europhile qui rejoignit en 1966 le Centre démocrate de Jean Lecanuet, futur maire de Rouen.

³⁸ Jean-Pierre Chaline, *art. cit.*, p. 16.